



DÉVELOPPEMENT DURABLE

## PCAET : LA CARL LANCE SA CONSULTATION CITOYENNE

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant élabore son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) afin d'apporter une réponse locale au changement climatique. Après une phase de diagnostic, la définition d'une stratégie et d'un plan d'action co-construit avec les acteurs locaux, le Plan Climat Air Énergie est aujourd'hui soumis à l'avis de la population.

*Publié le 05 juillet 2022*

## Le travail de construction du Plan Climat Air Énergie s'est déroulé en plusieurs étapes :

- > 2018 : réalisation d'un diagnostic reprenant l'ensemble des données relatives au territoire : consommation énergétique, qualité de l'air...
- > 2e trimestre 2018 - 2019 : définition d'une stratégie fixant les objectifs ainsi que les grandes orientations du projet et d'un plan d'action co construit avec les acteurs du territoire (associations d'entreprises, partenaires institutionnels...)

La consultation publique est la dernière étape de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie avant sa validation définitive en Conseil communautaire.

## Un projet partagé avec la population

La population est invitée à prendre connaissance des documents élaborés et à exprimer ses observations, ses questions et ses idées à ce propos.

Les modalités de consultation et toutes les pièces du dossier sont consultables sur la plateforme

<https://www.carlavenir.fr/processes/PCAET> ainsi qu'au siège de la CARL aux heures d'ouverture et dans chaque communes membres.

Un Plan Climat Air Énergie Territorial (**PCAET**) est un projet territorial de développement durable ; de lutte et d'adaptation du territoire au changement climatique, répondant à la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), ayant pour objectifs à l'horizon 2030 de :

- > Réduire de **20 %** les consommations énergétiques du territoire par rapport à 2012 ;
- > Réduire de **40%** les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire par rapport à 1990;
- > Développer les énergies renouvelables locales pour atteindre une part de **32%** dans la consommation finale d'énergie ;
- > Adapter le territoire aux effets du changement climatique en réduisant sa vulnérabilité.

Véritable outil de planification, le PCAET cherche à intégrer une multitude d'acteurs et à engager une dynamique multisectorielle. Les collectivités territoriales deviennent ainsi des coordinatrices de la transition énergétique. Celles-ci ont un rôle essentiel à jouer dans le développement de politiques environnementales et énergétiques innovantes. Au plus proche des citoyens, ces dernières sont les plus à même pour établir une mobilisation citoyenne participative et novatrice.



Votre avis nous intéresse

<https://www.carlavenir.fr/processes/PCAET>



**LA RIVIERA DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE COSEIL SAINT-JEAN-SANT-FRANÇOIS-LE DESBRIAZÉ

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LA RIVIERA DU LEVANT**  
93 Bd du Général de Gaulle  
97190 Le GOSIER  
0590 48 47 47  
carl@rivieradulevant.fr

**HORAIRE :**  
lundi, mardi et jeudi :  
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;  
mercredi et vendredi :  
07h30 - 13h00